

Bourses doctorales 2019



Appel à candidatures

RÈGLEMENT MODALITÉS PRATIQUES DE LA BOURSE DOCTORALE 2019

Sciences humaines et sociales
Santé publique

Dossier à retourner avant le 6 septembre 2019

La Fondation Médéric Alzheimer attribuera en 2019 quatre bourses doctorales d'un montant de 10 000 € chacune. Ces bourses, renouvelables une fois, sont ouvertes aux doctorants en sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie, économie, droit, anthropologie, démographie, philosophie, sciences du langage, sciences politiques, sciences de l'éducation, sciences infirmières...) ou en santé publique et dont les travaux portent sur :

- les enjeux de société induits par la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées
- l'amélioration de la qualité de vie des personnes malades et de leurs aidants familiaux, bénévoles ou professionnels

Les candidats sont invités à lire attentivement ce document, et à dater et signer le dossier de candidature précédé de la mention « lu et approuvé ».

Les dossiers doivent être adressés en **version numérique** avec les pièces ci-après énumérées, **avant minuit, le 6 septembre 2019**, à :

lelaurain@med-alz.org

Les dossiers incomplets à la date de clôture de l'appel à candidatures pour les bourses doctorales 2019 ne seront pas pris en considération.

Présentation des Bourses doctorales 2019

1. Règlement et modalités pratiques

Conditions de candidature

Le concours s'adresse aux étudiants titulaires d'un Master 2 et inscrits en thèse de doctorat en sciences humaines et sociales ou en santé publique dans une université française en 2019-2020.

Date limite de candidature : 6 septembre 2019

Seuls les dossiers dûment remplis et contenant TOUS les documents exigés seront examinés par le jury.

Composition du jury

Les dossiers complets seront examinés par un jury composé de membres de la Fondation et d'experts du domaine. Une instruction préalable des dossiers sera effectuée par des experts choisis selon les disciplines des candidats. Des compléments d'information pourront être demandés aux candidats suite à l'examen de leur dossier.

Avis d'attribution des bourses doctorales

Les candidats seront avisés de la décision du jury courant novembre 2019.

Attribution des bourses doctorales

Les bourses, attribuées annuellement, sont d'un montant forfaitaire de **10 000 €** et renouvelables une fois.

Chaque bourse annuelle attribuée couvre la période de l'année universitaire. La décision de reconduction de la bourse **dépend du résultat de l'évaluation du travail du lauréat** par le jury de la Fondation au terme de la première année (remise d'un rapport d'avancement).

Remise des bourses doctorales

La remise des bourses doctorales aura lieu lors d'une journée organisée par la Fondation Médéric Alzheimer début décembre 2019. La date et le lieu de la journée seront précisées aux candidats ultérieurement.

Les candidats aux Bourses doctorales **s'engagent à être présents à cette journée si une bourse doctorale leur a été attribuée.**

Paiement de la bourse doctorale

▪ La première année

Le versement s'effectue en deux fois :

- 50 % lors de la journée organisée par la Fondation en décembre 2019, et après transmission du justificatif d'inscription en thèse pour l'année universitaire 2019-2020, soit 5 000 €,
- 50 % à la remise du rapport d'avancement, après restitution orale à la Fondation en novembre 2020, et avis favorable du Jury de sélection des Bourses, soit 5 000 €.

Le rapport d'avancement :

Le rapport d'avancement des travaux, de 6 pages maximum, rédigé par le bénéficiaire de la bourse doctorale est l'occasion pour les lauréats de faire le point sur la progression de leurs recherches ainsi que sur les difficultés rencontrées ou non anticipées. Il doit obligatoirement être accompagné d'un **avis motivé** du directeur de thèse et indiquer si des financements complémentaires ont été obtenus. Il doit décrire les objectifs de la recherche, les méthodes utilisées, le travail réalisé, les résultats obtenus, les communications et les publications effectuées ainsi que le cadre éthique dans lequel s'est réalisée la recherche. Ce rapport (à remettre au plus tard en septembre 2019), ainsi que la restitution orale de ce rapport, conditionneront le versement du solde de la bourse doctorale de la première année et le renouvellement éventuel de la bourse pour l'année suivante (après avis du jury de sélection des Bourses doctorales).

▪ La seconde année

Le versement s'effectuera également en deux fois :

- 50% après décision de renouvellement par le jury de sélection des Bourses doctorales et après transmission du justificatif d'inscription en thèse pour l'année universitaire 2020-2021, soit 5 000 €,
- 50% après décision du jury de sélection sur le rapport final (ou de la thèse si l'étudiant est en dernière année) et après une restitution orale à la Fondation, soit 5 000 €. Ce rapport final, de 6 pages maximum rédigé par le bénéficiaire de la bourse doctorale doit obligatoirement être accompagné d'un **avis motivé** du directeur de thèse. Il doit décrire les objectifs de la recherche, les méthodes utilisées, le travail réalisé, les résultats obtenus, les communications et les publications effectuées ainsi que le cadre éthique dans lequel s'est réalisée la recherche. Il doit mentionner si des financements complémentaires ont été obtenus et est à remettre au plus tard en septembre 2020.

Abandon

Si le boursier est dans l'impossibilité de poursuivre sa recherche, il doit immédiatement en aviser la Fondation, qui annulera la bourse.

Valorisation des travaux soutenus

- Sur le site Internet de la Fondation Médéric Alzheimer
La liste des boursiers figurera sur le site Internet de la Fondation (nom du bénéficiaire, photographie, cursus, spécialité de recherche, université de rattachement, directeurs de thèse, intitulé du projet soutenu).
- Mention du soutien de la Fondation
Nous attirons l'attention des boursiers sur **l'obligation de mentionner le soutien accordé par la Fondation Médéric Alzheimer** sur toutes les publications et communications ayant trait au sujet de la thèse.
Un tiré à part de chaque publication devra **impérativement** être envoyé à la Fondation Médéric Alzheimer.
- Restitution
Une fois la thèse achevée, les boursiers seront invités à déposer un exemplaire de leur thèse à la **Fondation Médéric Alzheimer** et ils tiendront la Fondation informée de la date et du résultat de la soutenance.

Les boursiers sont **automatiquement intégrés au sein du réseau *Social sciences for dementia***, animé par la Fondation Médéric Alzheimer.

2. Critères de sélection

Le jury de la Fondation sera particulièrement sensible aux caractéristiques suivantes du projet :

- **pertinence de la recherche vis-à-vis des thématiques** des Bourses doctorales 2019 ;
- **qualité du dossier**: d'une part sur le contenu (hypothèses de travail, méthodologie, problématique, perspectives, approche en termes de comparaison internationale, bibliographie, qualités rédactionnelles : le travail du candidat devra être expliqué en terme simple afin que toute personne profane puisse comprendre la portée et les enjeux de l'étude), et d'autre part sur les pièces fournies (CV, lettre de motivation, publications et communications du candidat) ;
- **originalité** du projet au regard de la recherche au plan national et international ;
- **dimension interdisciplinaire et approche comparative au plan international** ;
- **cadre éthique** de la recherche¹
- **l'apport présumé de la recherche pour les personnes malades elles-mêmes et/ou pour les professionnels de l'accompagnement.**

¹ Les candidats sont invités à lire le document « *Cadre éthique pour les travaux de recherche menés et soutenus par la Fondation Médéric Alzheimer* », disponible sur le site Internet de la Fondation, Rubrique Soutien à la recherche, puis Cadre éthique (<http://www.fondation-mederic-alzheimer.org>)

Dossier de candidature

LES DOSSIERS DE CANDIDATURE DOIVENT COMPRENDRE LES PIÈCES SUIVANTES :

- Formulaire de candidature (à compléter en ligne)
- Avis **motivé** du directeur de thèse sur le candidat et sa recherche (comportant obligatoirement le **cachet** du laboratoire),
- Signatures **obligatoires** du candidat et du directeur de thèse,
- **Présentation synthétique** de la thèse en cours,
- **Résumé** de la thèse en cours,
- **Cadre éthique** de la recherche,
- **Photographie** d'identité (format jpeg) et **autorisation** d'utilisation de la photographie,
- **Curriculum Vitae** (2 pages maximum) avec la liste de vos publications et communications,
- **Lettre de motivation** (1 pages maximum),
- **Justificatifs** :
 - Copie d'une **pièce d'identité**,
 - **Copie des diplômes** de Licence et de Master,
 - **Demande d'inscription** en thèse de doctorat ou **copie de la carte d'étudiant 2019-2020** (*en cas de sélection par le Jury des Bourses, il est impératif de faire parvenir le justificatif d'inscription en thèse pour l'année universitaire 2019-2020, avant le 31 octobre 2019*).
 - Les **publications et communications** en rapport avec la thèse.

1. Formulaire de candidature

Remplir en ligne en suivant le lien suivant :

<https://app.keysurvey.fr/f/1407289/7bc4/>

Le ou la candidat(e) à l'appel aux bourses doctorales 2019 de la Fondation Médéric Alzheimer accepte par la présente le règlement et les modalités pratiques des bourses doctorales 2019 de la Fondation Médéric Alzheimer.

Fait acte de candidature pour les bourses doctorales 2019.

Signature du candidat ou de la candidate précédée de la **mention « lu et approuvé »** :

Date

Signature

2. Avis motivé du directeur de thèse

Coordonnées du directeur de thèse

Nom, prénom :

Fonction :

Département/Faculté/Etablissement :

Avis motivé sur la candidature aux Bourses doctorales de la Fondation Médéric Alzheimer

Cachet de la structure d'accueil

Signature du directeur de thèse

3. Présentation synthétique de la thèse en cours

1 page maximum : interligne 1,5 et police Time New Roman 12

Veillez présenter de manière synthétique votre projet de thèse et son inscription dans les thématiques des Bourses doctorales 2019.

Cette présentation doit respecter le plan suivant :

- a. Problématique**
- b. Cadre théorique et hypothèses**
- c. Méthodologie et cadre éthique**
- d. Résultats attendus et perspectives**

4. Résumé de la thèse en cours

6 pages maximum: interligne 1,5 et police Time New Roman 12

Cette description doit situer la recherche, en **soulignant son originalité** par rapport aux travaux antérieurs effectués dans le domaine de recherche, ce de manière claire et concise. Elle doit respecter le plan suivant :

- a. **Problématique et hypothèses**
- b. **Cadre théorique**
- c. **Méthodologie**
- d. **Résultats attendus, perspectives et l'apport présumé pour les personnes malades elles-mêmes et/ou pour les professionnels de l'accompagnement**
- e. **Description précise du travail déjà réalisé (le cas échéant)**
- f. **Références bibliographiques (non compris dans les 6 pages)**

5. Cadre éthique de la recherche

- **La recherche fait-elle directement ou indirectement appel à des personnes malades ou à leurs aidants ? Si oui, veuillez indiquer en quoi leur participation consiste.**

.....
.....

- **Participer à l'étude suppose-t-il pour les personnes malades ou leurs proches, des déplacements, des tests ou des examens supplémentaires ? Si oui, merci de préciser.**

.....
.....

- **La recherche est-elle soumise à un comité d'éthique ou à un comité de protection des personnes ? Si oui, merci de préciser.**

.....
.....

- **La recherche implique-t-elle d'avoir recours à des données nominatives, personnelles ou médicales ? Si oui, veuillez indiquer si la recherche a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL, et comment l'anonymat des personnes et la confidentialité des données seront garanties.**

.....
.....

- **Avez-vous identifié des bénéfices potentiels de la recherche pour les participants ? Si oui, merci de préciser lesquels.**

.....
.....

- **Existe-t-il des inconvénients, contraintes, désagréments ou préjudices potentiels pour les participants ?**

Si oui, veuillez préciser leur nature (physique, psychique, économique, sociale), leur ampleur (minime, légère, non négligeable, majeure) et leur probabilité d'occurrence (possible, probable, certain).

.....
.....

- **Comment le projet est-il présenté aux participants? Le cas échéant, veuillez joindre les formulaires d'information.**

.....
.....

- **Est-il prévu d'évaluer la manière dont les participants comprennent les informations qui leur sont données et la manière dont ils vivent leur participation à la recherche ?**

.....
.....

- **Par qui et comment le consentement ou l'assentiment des participants à la recherche est-il recherché?**

.....
.....

▪ La capacité des personnes à donner leur consentement est-elle évaluée ? Si oui, veuillez préciser.

.....
.....

▪ Des précautions particulières sont-elles prises pour garantir le caractère volontaire du consentement ?

.....
.....

▪ Un renouvellement du consentement ou de l'assentiment est-il recherché ? Si oui, merci de préciser.

.....
.....

▪ Faut-il obtenir l'autorisation de tiers pour avoir accès aux participants potentiels ? Si oui, veuillez préciser.

.....
.....

▪ Des personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique sont-elles incluses ? Si oui, veuillez préciser les conditions de leur inclusion.

.....
.....

▪ Des mesures sont-elles prises pour adapter l'information, le recueil du consentement ou la collecte des données aux difficultés des personnes malades ? Si oui, veuillez préciser.

.....
.....

▪ Des mesures sont-elles prises pour favoriser la participation à la recherche de personnes qui risqueraient sinon d'être exclues de la recherche ?

.....
.....

▪ Est-il prévu de faire un retour aux participants une fois la recherche terminée ? Si oui, veuillez préciser dans quels délais et selon quelles modalités.

.....
.....

▪ Avez-vous identifié des conflits d'intérêts (réels, apparents ou potentiels) susceptibles de porter atteinte à l'objectivité, à l'intégrité ou la crédibilité de la recherche ? Si oui, veuillez préciser.

.....
.....

6. Autorisation d'utilisation de la photographie

Je soussigné(e),.....,
autorise par la présente, la Fondation Médéric Alzheimer à utiliser la photographie
ci-jointe pour les besoins du site Internet de la Fondation et pour tout document en
lien avec les bourses doctorales 2019, dans la mesure où j'en serais le/la
lauréat(e).

Date

Signature

7. Curriculum vitae

2 pages maximum avec la liste de l'ensemble de vos publications et communications

8. Lettre de motivation

1 page maximum